

Opération temporaire | Parking

Comment agrandir sa surface ?

La société lyonnaise **Locabri** dont les services sont traditionnellement destinés aux besoins temporaires de stockage, de production et de vente dans l'industrie, se positionne de plus en plus sur le marché de la distribution afin de proposer aux grandes surfaces des structures adaptées à des opérations temporaires. Ainsi vient-elle d'installer, à travers toute la France, 10 000 m² de bâtiments modulaires pour les enseignes Gifi et Lapeyre. « Aujourd'hui, la location de courte durée – c'est-à-dire celle qui concerne, par exemple, les GMS et les GSB – pèse environ 15 %, mais elle progresse plus vite que les autres », calcule Thierry Fayol, président de Locabri.

Leroy Merlin, Carrefour, Système U...

Globalement, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 18,7 M€ en 2008, un résultat qu'elle va s'efforcer d'atteindre cette année. Ces surfaces additionnelles de vente répondent souvent à des opérations de promotion de courte durée, de quinze jours à trois mois.

Jusqu'à un an d'installation, il n'y a pas obligation d'autorisation particulière.

« Nous avons besoin d'espace supplémentaire pour une opération commerciale. Locabri a été choisi après appel d'offres auprès de plusieurs prestataires pour ses tarifs très concurrentiels », illustre Nicole Miranda, de Gifi. Pour Lapeyre, il s'agissait des soldes d'été :

« Nous avons choisi ce fournisseur après appel d'offres auprès de trois prestataires et aussi grâce aux recommandations d'autres magasins », indique Walter Debbaut, de l'enseigne Lapeyre. Car Locabri commence à se faire un nom auprès des grandes surfaces : « Nous travaillons avec Leroy Merlin,

Carrefour, Système U... Quant à Point P, il nous achète nos structures », explique Thierry Fayol. Le prestataire peut en effet fournir ses installations pour de longues durées et même les vendre, par exemple à des clients qui souhaitent substituer à des augmentations de surfaces commerciales en dur ces structures temporaires sur parking. Et il fournit à ses clients les règles à respecter. Mais c'est bien la location de courte durée qui a le vent en poupe : « A fin juin, ce segment était en progression de 31 % », se réjouit Thierry Fayol. Et les perspectives sont bonnes puisque Gifi souhaite renouveler l'opération en 2010, en plus grand. La société lyonnaise dispose des moyens nécessaires pour répondre à la demande. A ce jour, elle peut compter sur une offre locative disponible de 400 000 m². En prime, les espaces modulaires de Locabri viennent d'obtenir du Bureau Veritas la norme ISO 9001. ●

Jean-François Belanger

«Aujourd'hui, la location de courte durée, qui concerne les GMS et les GSB, progresse plus vite que les autres.»

THIERRY FAYOL,
PRÉSIDENT DE LOCABRI

